

Membres présents :

Représentants des parents d'élèves élus : Mesdames Rai K, Rai M, Nord, Boukhriess Essaidi,
Enseignantes : Mesdames Belakehal Laperrouze, Relange, Saettler, Sense, Malblanc,
Responsable périscolaire de site : Madame Ben Zaied
Atsem : Madame Ratevosian

Membres excusés :

Inspecteur de l'éducation nationale : Madame Willig
Représentants des parents d'élèves élus : Madame Yesiloz

1. LE CONSEIL D'ECOLE :

Présentation des membres du Conseil d'Ecole

Tour de table.

Résultats des élections du vendredi 8 octobre.

Une liste unique et comptant 6 représentants sur 12 possibles. 46% de participation soit une augmentation de 13% du taux de participation.

Probablement que la présence de l'urne qui était fournie cette année par la mairie et la motivation de voter avec son enfant explique cette hausse, après une chute de 20% l'année passée.

Rôle des parents élus : ils sont les porte-paroles des parents d'élèves de l'école, ils donnent leur avis, ils participent aux différents votes. Les parents d'élèves peuvent occuper 6 « sièges ». Nous avons pour habitude de convier l'ensemble des parents élus, y compris les suppléants. Lorsque le conseil d'école est soumis à un vote, au maximum 6 parents titulaires peuvent voter.

Rôle du conseil d'école :

Le Conseil d'Ecole est constitué pour une année scolaire et siège jusqu'à renouvellement de ses membres. Il est composé du Directeur de l'école, du Maire ou son représentant et d'un conseiller municipal chargé des affaires scolaires, de l'équipe éducative et des représentants des parents d'élèves élus. Il vote le règlement intérieur, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions concernant la vie de l'école. Il adopte le projet d'école sur proposition de l'équipe pédagogique. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé et affiché à l'entrée de l'école. Rôle des parents : porte-parole des autres parents.

2. BILAN DE LA RENTREE 2023-2024:

Le règlement de l'école :

Discussion du règlement :

Modification des horaires : temps d'accueil raccourci du fait de l'absence de service civique (et réactivation du plan vigipirate renforcé) : 8h20-8h30

Ajout de l'interdiction de gourdes de compotes au règlement par souci écologique

Ajout d'une ligne sur la perte des bijoux en temps scolaire qui ne peut engager la responsabilité des enseignants

Vote à main levée : Le règlement est adopté à l'unanimité des présents.

Présentation de l'école, effectif et répartition :

Notre école compte 6 classes. Nous accueillons cette année 97 élèves, dont 23 élèves de grande section, 34 élèves de moyenne section, 26 élèves de petite section et 14 élèves de toute-petite section. Les effectifs sont encore une fois en baisse, malgré le changement de carte scolaire. Le bilan de changement de sectorisation avec l'ajout de l'îlot Rembrandt n'a finalement eu que très peu d'impact puisque seulement 4 nouveaux élèves proviennent de ce quartier contre 13 attendus !!!

Au rez-de-chaussée :

Classe 1 : MALBLANC Marie : 8 petits et 12 moyens

Classe 2 : BELAKEHAL Hélène : 14 tout-petits

Classe 3 : SENSE Laetitia : 12 grands

Classe 4 : SAETTLER Roselyne : 9 petits et 11 moyens

A l'étage :

Classe 5 : RELANGE Murielle : 9 petits et 11 moyens

Classe 7 : LAPERROUZE Céline et TOLONI Ivan : 11 grands

Cette organisation permet de moduler au mieux les arrivées en courant d'année dans les différents niveaux.

Cette année nous accueillons 8 enfants en situation de handicap qui ont droit à une Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap, deux personnes sont nommées en septembre, et une autre vient d'être nommée en novembre à mi-temps. Il nous manque donc encore 4 personnes.

- L'équipe d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est composée de 5 personnes : Takoui Ratevosian (salle1), Denise Lentz (salle 2), Johanna Hoenen (salle 4), Scheherazade Boukhriess (salle 5), Ouafae Haddi (mi-temps salle 7), et une atsem non titulaire Maryam Mahi qui est affectée en salle 3 et 2.
- Les ATSEM : Elles restent dans la même classe toute l'année. Les classes de tout-petits et petits moyens ont **normalement** une ATSEM à temps plein, les classes de grande section partagent une ATSEM pour deux classes.

Une réunion d'information a eu lieu dans chaque classe au mois de septembre. La participation a été contrastée.

Présentation du projet d'école

L'équipe pédagogique a travaillé sur la continuation du projet d'école valable encore 2 ans. La directrice rappelle les axes.

Objectif n°1 : Permettre à chaque élève de s'exprimer dans un langage syntaxiquement correct. Apprendre à raconter une histoire.

Objectif n°2 : Donner à voir et à comprendre l'école maternelle. Permettre à chaque élève de prendre conscience de ses réussites et les rendre explicites aux parents.

Objectif n°3 : Permettre à chaque élève de construire les premiers outils pour structurer sa pensée. Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes.

APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC sont réparties cette année en 2 modules :

- Pour les MS les mardis de 16h30 à 18h : découverte de la médiathèque.
- Pour les GS après l'école de 16h30 à 17h

Nous proposons aux familles qui le souhaitent un accompagnement vers l'utilisation de la médiathèque de l'Elsau. Le bilan de cette action est très positif puisque tous les élèves de grande section sont maintenant inscrits à la médiathèque. Les parents pour la plupart ont découvert un lieu culturel de leur quartier qu'ils ne connaissaient pas ou où ils ne s'étaient pas autorisés à entrer et des grands frères et sœurs ont également pu être inscrits.

Présentation du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Dans le réseau il y a une psychologue scolaire Marianne Minker, et une enseignante spécialisée en aide relationnelle depuis cette année : Mylène Gruber. Elle travaille avec les enfants depuis la MS et jusqu'au CM2. L'aide rééducative s'adressait aux élèves qui rencontraient des difficultés d'adaptation et d'investissement à l'école, des difficultés à profiter de leur scolarité : problèmes de comportement ou de langage, timidité, difficulté à obéir, agressivité...

Autres aides possibles :

- Possibilité de rencontrer une éducatrice spécialisée qui peut être consultée par les parents pour des questionnements éducatifs
- Possibilité de mettre en place un PRE notamment pour mettre en place un suivi psychologique lors d'un deuil ou d'un évènement impactant l'enfant

3. PROJETS PEDAGOGIQUES ENVISAGES :

a. Projet à l'année autour des économies d'énergie : éco-comité pour la labellisation Eco-école :

Nous présentons la démarche Eco-école dont nous avons obtenu le label l'an passé avec la thématique des économies d'énergie. Le conseil d'école se penchera trois fois dans l'année sur l'avancement de la démarche autour, cette année, de la thématique du climat. Nous souhaitons engager les enfants et leurs familles dans une réflexion pour mieux comprendre l'impact des petits gestes du quotidien.

Nous avons postulé depuis l'année dernière, au projet de la mairie de Strasbourg « CUBE ECOLES » challenge climat et usage. Il s'agit pour être simple de faire et de sensibiliser tous les acteurs de l'école aux économies d'énergies en profitant d'ateliers dédiés, de supports pédagogiques, et d'un accompagnement par des professionnels.

Pour l'instant nous n'avons pas de retour quant à la planification du projet.

Cité éducative

Nos appels à projet n'ont à ce jour pas encore été acceptés par la cité éducative.

Nous avons demandé un financement pour :

Le volet économie d'énergie et des ressources.

- Mise en place de multiprises dans les classes pour éteindre facilement les appareils tels que : ordinateur, magnétophones...
- Mousseur d'eau sur les robinets dans les classes et les toilettes.
- Mise en place de piles rechargeables pour les horloges de l'école, pour quelques matériels pédagogiques ...
- Mise en place de pictogrammes pour que les enfants économisent l'eau de l'école en appuyant par exemple qu'une seule fois sur les boutons de l'eau des toilettes et des lavabos.
- Mise en place d'une signalétique pour que les élèves et le personnel de l'école pensent à éteindre les lumières en quittant une pièce. Il pourrait être envisagé de donner les mêmes supports aux parents d'élèves pour poursuivre l'action à la maison.

Le volet réduction des déchets :

- Nous souhaiterions reconduire la sensibilisation sur la réduction des bouteilles en plastique pour les nouveaux arrivants (poursuivre le projet : gourdes d'eau en acier).
- Une sensibilisation sur l'usage polluant et peu économique des gourdes pour les compotes en proposant aux parents des alternatives : recettes, contenants alternatifs (pots en verre récupérés et décorés par les enfants)
- Nous voudrions renforcer notre projet sur les déchets verts avec la remise d'un seau pour les déchets verts pour chaque famille de l'école ainsi notre action pourrait se pérenniser sur l'ensemble de l'année scolaire.
- Un spectacle ayant pour thème la sensibilisation à l'écologie serait une entrée plus artistique pour mobiliser nos jeunes élèves.
- Dans l'école nous avons déjà mis en place depuis de nombreuses années un partenariat avec l'association les bouchons de l'espoir qui vient en aide aux enfants hospitalisés, dans ce cadre nous pensons qu'il est intéressant de faire appel à une association comme octop'us qui de façon concrète et ludique présente aux enfants le recyclage des bouchons pour en faire des objets du quotidien.

Le volet biodiversité :

- Déjà commencé les années passées nous souhaitons renforcer ce volet en continuant nos plantations en lien avec la préservation des abeilles et des insectes de notre environnement.
- Nous pensons aussi qu'une meilleure connaissance du cadre proche permet une meilleure sensibilisation aux gestes écologiques du quotidien. Par exemple des sorties aux bords de notre rivière ont fait prendre conscience aux élèves que si je pollue mon quartier (l'Elsau) je pollue ma rivière et donc la mer. Pour créer une réelle interaction entre les enfants et leur quartier riche en zones de nature, nous avons besoin de pouvoir sortir le plus souvent possible et donc par tous les temps, or peu de nos élèves sont équipés contre la pluie. Nous souhaitons pouvoir leur prêter un équipement pour sortir par tous les temps.
- Cette année nous avons aussi un partenariat avec une troupe de théâtre qui créera avec les élèves de grande section un spectacle « où est passé la neige », avec une intervention dans la nature proche de l'école.
- Nous souhaiterions élargir cette découverte de la nature proche de l'école à l'ensemble des élèves de l'école.
- La mise en place d'abris pour insectes, oiseaux, hérisson permet d'en parler avec les enfants de pouvoir les observer, les nommer, les connaître et ce que je connais, j'ai envie de le préserver.

b. Projet à l'année autour de la parentalité et la co-éducation.

Nous avons présenté à la cité éducative les projets suivants

PREMIER AXE : Construire une culture commune autour de l'album pour enfant.

Pour permettre de renforcer des liens entre les parents et l'école mais aussi pour renforcer les liens entre les parents et les lieux de culture du quartier, nous souhaiterions compléter notre action « tous à la médiathèque de l'Elsau » en rendant plus accessible aux parents qui ne maîtrisent souvent pas notre langue, l'album pour jeune enfant.

Ainsi un des premiers projets pourrait être une incursion des albums étudiés en classe dans les familles. Avec la création de sacs à histoires permettant aux enfants d'avoir un support pour leur permettre de raconter dans leurs familles les histoires travaillées en classe en se faisant comprendre ainsi que des activités à partager autour des histoires (jeux, images, coloriages...) Ce projet pourrait être développé en partenariat avec la médiathèque de l'Elsau.

Pour favoriser ce partage, un autre projet pourrait être l'enregistrement sur des histoires étudiées en classe sur des supports audio déjà utilisés et approuvé par l'équipe enseignante. (Bookinou : « conteuse de livres soutenue par l'éducation nationale, qui a le pouvoir de donner vie aux albums, un allié pédagogique et ludique qui aide les enfants à grandir »)

Un troisième projet pourrait être mis en place autour d'un lien entre les langues des familles et la langue française. En effet grâce aux bookinous nous pourrions enregistrer les albums dans différentes langues d'origine des enfants. Le professeur des cours de français donnés aux familles dans l'école par la mairie de Strasbourg pourrait être un partenaire intéressant afin de faire traduire nos albums dans les langues d'origine des parents. Un appel aux parents pourraient aussi être envisagés afin qu'ils viennent enregistrer à l'école les albums dans leur langue d'origine.

DEUXIEME AXE : Construire une culture commune du jeu de société.

Lors de nos après-midis jeux de société nous touchons essentiellement des parents qui maîtrisent la langue française.

Une ambition pour notre école pourrait être le développement d'un lien vers les parents ne maîtrisant pas la langue française et là encore grâce aux bookinous nous pourrions enregistrer les règles du jeu dans différentes langues afin que l'enfant qui a appris à jouer à un jeu de société à l'école puisse jouer aussi chez lui avec sa famille. *Nous pensons sincèrement un parent qui aura joué avec son enfant à la maison sera plus à même de s'inscrire pour venir à l'école jouer avec les enfants des classes au même jeu dont il maîtrise à présent la règle lors de nos temps « jeux de société ».*

Cet axe nécessite la création d'une ludothèque afin que les parents puissent emprunter des jeux. Il pourrait être envisagé que cette ludothèque soit gérée par les parents d'élèves.

TROISIEME AXE : faire du lien entre les différents axes grâce au café des parents

Organiser un café des parents sur les thématiques du jeu et de l'importance du livre pour le jeune enfant. *Expliquer aux familles comment fonctionnent les bookinous, comment les utiliser avec les enfants puis comment s'en abstraire pour permettre à l'enfant de raconter l'histoire seul grâce aux autres supports du sac à histoires. Prendre du temps pour que les parents échangent autour de leurs expériences en famille autour des jeux de société et des livres jeunesse.*

QUATRIEME AXE : apporter aux parents des alternatives aux écrans à travers des ateliers cuisine parents/ enfants.

En Alsace, nous avons une culture culinaire riche et souvent méconnue (bredeles, kougelhops, tartes à la cannelle etc...). A travers la cuisine, les parents pourront découvrir comment organiser une activité ludique et pédagogique et reproduire cette situation à la maison. Les recettes proposées seront simples afin de permettre à chaque parent de les reproduire à la maison. Un livre des recettes sera proposé aux familles pour faire un pont entre l'école et les familles.

Un temps de dégustation sera également proposé afin d'échanger avec les parents.

Une visite du musée alsacien pourra aussi être proposée aux classes et aux parents qui le souhaitent.

Des recettes provenant des pays d'origine des familles pourraient être proposées.

Là encore les bookinous pourront être un appui pour permettre à toutes les familles de s'approprier le livre des recettes par des traductions orales dans les langues maternelles principales de l'école.

c. Projet école et cinéma

Les petites, moyennes et grandes sections participeront tout au long de l'année à l'opération école et cinéma.

Chaque séance coûte 3 euros/enfants, il y aura 2 séances pour les petites sections et 3 séances pour les moyennes et grandes sections. Ce projet représente un coût de **670 euros environ pris en charge par la coopérative scolaire.**

d. Piscine

Toutes les moyennes et grandes sections iront à la piscine cette année. Les bus seront pris en charge par la mairie. Nous aurons besoin de parents pour nous accompagner.

4. GESTION :

Le rapport financier de la coopérative scolaire 2022-2023

Les comptes ont été vérifiés et validés par l'O.C.C.E. qui gère les comptes des écoles. La vérification au sein de l'école a été faite par deux enseignantes. Au 31 août 2023, il y a environ **2929,08 euros en banque.**

Dépenses : 2391.86 euros ont été dépensés directement par les classes (matériel, sorties, cadeaux ...) et 224.64 euros pour la cotisation OCCE

TOTAL : 2616.5 EUROS

Recettes : 1938 euros, participation volontaire des familles, 860 euros pour la vente de photos, des calendriers et des gâteaux.

TOTAL : 2798 EUROS

La directrice rappelle que la coopérative est une participation volontaire des familles mais qu'elle ne suffit pas pour financer nos nombreux projets, c'est pourquoi il est rappelé que la contribution des familles est importante. Les classeurs de comptes sont consultables par tous les parents de l'école sur simple demande.

5. SANTE ET SECURITE :

Les PPMS

Plan Particulier de **Mise en Sûreté** (séisme, tempête...)

Des exercices sont organisés plusieurs fois dans l'année. Le premier aura lieu 15 février, sous la forme d'une mise en sécurité pour s'exercer à réagir en cas de tempête. L'objectif de ce genre d'exercice est d'essayer d'entraîner les enfants à suivre des consignes simples dans le calme. Nous leur présentons ces exercices comme un jeu.

PPMS particulier pour les intrusions et les attentats.

Il aura lieu le 17 novembre, les enfants devront se cacher avec leur enseignant(e) en silence afin que la directrice ne réussisse pas à les trouver.

Nous procédons également à des alertes incendie pour s'entraîner à évacuer le bâtiment en cas d'incendie à raison de 2 fois dans l'année. Le premier a eu lieu le 27 novembre, les enfants et le personnel seront prévenus.

Registre de santé et de sécurité

La directrice rappelle l'existence de ce registre qui est à la disposition de toute personne fréquentant l'école, afin de signaler si besoin tout élément semblant dangereux.

6. QUESTIONS RELEVANT DU DOMAINE DE LA MUNICIPALITE :

Les crédits municipaux

La plus grosse partie du matériel scolaire est achetée à partir des crédits de la ville de Strasbourg.

Nous souhaitons faire plusieurs remarques :

- **Les enfants porteurs de handicaps nécessitent du matériel spécifique or aucun budget n'est prévu alors que l'achat de tel matériel reste cher.**
- Les budgets pour les élèves de l'école maternelle sont vraiment moindres par rapport à l'école élémentaire. Effectivement nous n'avons pas de manuels à acheter mais des jeux et du matériel de manipulation qui coutent chers aussi. De plus nos parents ne bénéficient pas de la prime de rentrée (versée seulement à partir du CP) de fait, nous ne leur demandons pratiquement pas de matériel.

Par exemple

| | Maternelle | Elémentaire | Différence pour 6 classes maternelle avec 102 élèves |
|--------------------------------|------------|----------------------|--|
| Point classe | 93.89 e | 105.75 e | 11.86*6= 71.16 e |
| Point classe par élève | 1.35 e | 1.79 e | 0.44*102= 44.88 e |
| Point bcd | 31.56 e | 47.34 e | 15.78*6= 94.68 e |
| Point matériel + points livres | 16.41 e | 14.28+13.27 =27.55 e | 11.14*102= 1136.28 e |
| TOTAL | | | 1347 EUROS |

La carte scolaire

Pour l'instant, sur les 13 élèves devaient venir chez nous suite aux changements de sectorisation, seul 4 sont effectivement intégrés notre structure. D'année en année nous perdons des élèves, et nous craignons une fermeture de classe.

Cube école

L'équipe se demande ce qu'il en est de cube école. Nous aimerions avoir un temps de réflexion en équipe élargie et une implication de l'ensemble des partenaires par rapport aux économies d'énergie dans l'école.

Travaux :

La régulation du chauffage est problématique. Il est quasi impossible de réussir à maintenir la température autour de 19 comme préconisé, ni dans les classes, ni en salle de jeux.

Encore un robinet qui fuit dans les toilettes du fond car le poussoir ne fonctionne pas, la demande a été faite, mais le temps de commande des pièces est vraiment très long et en attendant l'eau coule souvent pour rien.

7. QUESTIONS DES PARENTS :

Les parents font part de problèmes liés aux rendez-vous sur temps scolaire : les entrées décalées sont compliquées du fait du plan vigipirate et de l'absence de service civique les jours où la directrice n'est pas déchargée (ou en réunion). L'équipe regrette de ne pouvoir chercher que des solutions au cas par cas. Parfois il n'y a pas de solution et l'élève ne peut réintégrer sa classe en cours de demi-journée.

Les parents demandent à connaître le protocole en cas d'incendie. La directrice explique les différents cas de figures. Les parents s'inquiétaient de la façon dont ils seraient prévenus en cas d'incident à l'école.

La police présente devant l'école de façon régulière permet de réguler des incivilités et des rappels importants : enfants attachés dans les véhicules, voitures garées dans les emplacements réservés, respect des passages piétons...

Secrétaire :
Laetitia SENSE